





et de chômage

PaymentProtect prend en charge le solde impayé de votre carte de crédit en cas d'incapacité de travail ou de chômage involontaire.



Vos avantages:

- protection de votre solvabilité et de vos économies;
- sécurité financière dans des situations de vie exigeantes;
- · pas de frais d'assurance si la carte de crédit n'est pas utilisée.

Nos prestations en détail:



Protection complète

Prise en charge du solde de la carte de crédit en cas d'incapacité de travail ou de chômage involontaire



Couverture solide*

PaymentProtect couvre les montants du solde jusqu'à CHF 15'000.-(max. trois cas de sinistre)



Pas de prime minimale

La prime mensuelle s'élève à 0.65% du solde de votre carte de crédit. Si vous n'utilisez pas votre carte de crédit, vous n'avez rien à payer.

Exemple de calcul: Solde de la carte de crédit CHF 1'000.-: 0.65% x CHF 1'000.- = CHF 6.50.- de prime mensuelle

*La couverture d'assurance entre en vigueur 60 jours après la conclusion de PaymentProtect.

Avec PaymentProtect, vous optez pour la sécurité. Assurez-vous dès maintenant et restez souple:

> N'hésitez pas à nous contacter pour toute question au +41 44 439 40 20

Il existe un contrat d'assurance collective entre AXA Assurances SA en tant que fournisseur et Cembra Money Bank SA en tant que preneur d'assurance. Veuillez noter qu'en tant que personne assurée, en souscrivant PaymentProtect, vous adhérez au contrat d'assurance collective susmentionné, conformément aux conditions générales d'assurance.

Vous trouverez tout ce qu'il faut savoir sur l'étendue et les conditions des prestations et les dispositions complémentaires et définitives dans les conditions juridiquement contraignantes, la déclaration d'adhésion, les Conditions générales d'assurance (CGA) ainsi que dans les descriptions détaillées des produits du fournisseur de cette assurance et notre brochure PaymentProtect.

Remarque:

Pour toute question, veuillez contacter notre service Customer Care ou utiliser votre espace eService: cembra.ch/eservice. Les conditions d'utilisation des moyens de communication électroniques de Cembra Money Bank SA s'appliquent.

Mentions légales:

Cembra Money Bank AG, Bändliweg 20, 8048 Zurich, Customer Care